



**HAL**  
open science

## Une reconstruction au XVe s. en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles

Alain Champagne

► **To cite this version:**

Alain Champagne. Une reconstruction au XVe s. en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles. *Aquitania*, 1999, 15, pp.287-307. hal-01787708

**HAL Id: hal-01787708**

**<https://hal.science/hal-01787708>**

Submitted on 8 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Une reconstruction au XVe siècle en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles<sup>(1)</sup>.**

Alain Champagne

## Abstract

The reconstruction of the rural world after the truce of Tours in 1444 necessitated the building of fortified houses similar to those found in the village of Vasles, the former property of the Poitiers Sainte-Croix abbey. Such houses were originally constructed for reasons of security. Faced with constant harassment from the feudal lords of Montreuil-Bonnin, the abbess in order to affirm the position of her order, decided to construct a building which incurred financial sacrifice. This she did by extremely clever management of the land belonging to the abbey.

Her project needed building materials, which for reasons of economy came from the local area, whilst other materials from elsewhere were chosen for their symbolic value : for example the slates on the roof. The way in which she organised the most cost-effective transportation of these materials shows just how effective were her management skills.

## Résumé

La reconstruction du monde rural qui fait suite à la trêve de Tours en 1444 est accompagnée de l'édification de petites forteresses, telles celle de Vasles, possession de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers. La seigneurie de Vasles étant soumise aux excès des seigneurs voisins de Montreuil-Bonnin, une maison forte est bâtie pour des raisons de sécurité. Ce projet nécessite des sacrifices financiers et une réorganisation de la gestion du temporel de la seigneurie de Vasles.

Les matériaux employés sont soit locaux, choisis pour leur prix intéressant, soit d'origine plus lointaine, et alors porteurs d'une charge symbolique ; c'est notamment le cas des ardoises de la toiture. L'organisation du transport de ces matériaux cherche aussi à limiter les dépenses en utilisant les hommes et le matériel de l'abbaye.

Entre 1465 et 1474, Jean Cacaud, curé de la paroisse des Forges<sup>(2)</sup> et receveur de l'abbesse de Sainte-Croix de Poitiers en sa seigneurie de Vasles et de Vausseroux<sup>(3)</sup>, tient le registre comptable de cette terre<sup>(4)</sup>. Il y consigne jour après jour les recettes et les dépenses, illustrant la vie quotidienne de cette seigneurie, durant la construction du nouvel hôtel de l'abbaye à Vasles.

L'édification de ce bâtiment est sensée signifier, par le prestige de ses fortifications, l'immuable présence de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers en ses possessions convoitées par les turbulents voisins que sont les Vernon, seigneurs de Montreuil-Bonnin<sup>(5)</sup>. Cette lignée de seigneurs écossais a d'importantes visions

---

1 Cette étude a été réalisé avec le concours financier de la région Poitou-Charentes.

2 Commune des Forges, canton de Ménigoute, département des Deux-Sèvres.

3 Commune de Vasles, canton de Ménigoute, département des Deux-Sèvres.

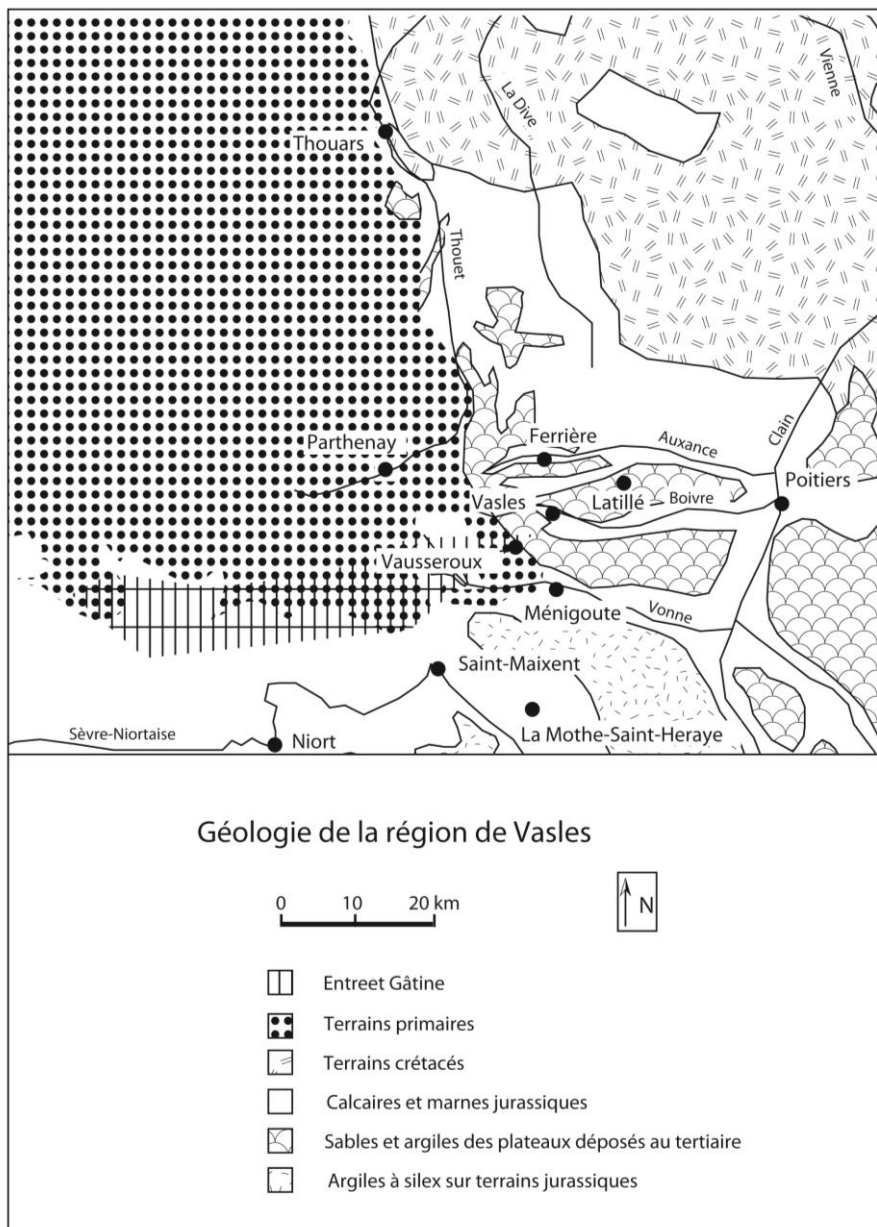
4 Ce document (ADV, 2H1/45, 1465-1474) est un gros registre formé de 10 cahiers de papier broché (non numérotés) et bien conservés. Seuls les 3e et 4e cahiers sont paginés. Sauf indication contraire, toutes les références suivantes en seront tirées. Les articles sont suivant les années, soit classés chronologiquement, soit thématiquement, ne permettant qu'une vision partielle de la répartition annuelle de l'activité. Les 3 et 4e cahiers correspondent uniquement aux dépenses de construction des années 1466-68, alors que de 1469 à 1471 (cahiers 5, 6 et 7) les articles concernant le chantier sont intégrés au censier annuel et parfois mélangés aux dépenses ordinaires de la seigneurie.

5 Dupuy 1845 : 257-288 ; Favreau et al. 1986-1987 : 152.

expansionnistes et conteste durant tout le XVe siècle les droits d'usage des censitaires de l'abbaye dans certains bois de la région<sup>6</sup>). L'important domaine des seigneuries de Vasles et Saint-Philibert, ceux de Maillé et Ayron, tous possessions de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers, font partie intégrante du ressort de la châtellenie de Montreuil-Bonnin. Dans les terres lourdes et argileuses de l'entre-plaine et Gâtine (cf. carte 1), les problèmes proviennent des limites de juridictions et de l'exploitation des bois autour de Vasles, très importante source de revenus. Des procès et des actions violentes émaillent les relations entre les deux protagonistes. Aussi, dans cette région déjà éprouvée par les troubles de la présence Anglo-Gasconne, la réorganisation et la reconstruction du domaine entreprise en cette seconde moitié du

---

6 Laurent Vernon, brillant capitaine d'origine écossaise, reçoit en 1423, pour la prise d'Edmont de Beaufort, comte de Somerset, le châtellenie de Montreuil-Bonnin. Favreau 1977-78 : 274, n. 864.



Carte 1

XVe siècle par l'abbaye royale nécessite-t-elle une protection accrue des revenus de la seigneurie soumise à des pillages incessants. Une autorisation royale, obtenue en 1443 malgré l'opposition déclarée du seigneur de Montreuil-Bonnin, a permis la fortification de l'hôtel de Maillé<sup>(7)</sup>. Le chantier de Vasles marque donc une politique consciente des abbes de Sainte-Croix de Poitiers.

À côté des publications d'Odette Chapelot et Paul Benoit et plus récemment de la thèse de Philippe Bernardi<sup>(8)</sup>, cette étude s'inscrit dans le courant de la recherche historiographique sur la construction au Moyen Age. L'intérêt de ce travail réside dans sa localisation géographique, le Centre-Ouest de la France n'ayant pas fait l'objet d'étude

<sup>7</sup> Favreau et al. : 149.

<sup>8</sup> Benoit, Chapelot 1985 ; Bernardi 1995.

de chantier jusqu'à présent<sup>9</sup>) et dans le caractère banal et anodin de cette maison fortifiée, qui ressemble à tant d'autres<sup>10</sup>). Loin des grands édifices prestigieux et princiers, il faudra essayer de montrer l'impact du budget modeste de cet hôtel sur l'économie locale. Approche financière de la construction, type, origine des matériaux utilisés et coût de leur transport seront les sujets abordés ici.

## 1- Un chantier rondement mené

Une autorisation royale signe le démarrage officiel du chantier en mars 1467<sup>11</sup>). Néanmoins, sans attendre la parution de ces lettres, plançons, pierres, chaux, sable, outils sont amassés en vue du début officiel de la construction. Dès la Saint-Martin d'hiver 1466, les premiers paiements de salaires apparaissent pour des maçons qui s'occupent de la taille des marches de la vis et pour un charpentier chargé du montage des plafonds et de la charpente. L'activité est la plus intense entre mars et octobre, l'hiver étant peu propice aux travaux. Un petit fléchissement se remarque durant l'été, surtout dans les versements des salaires, le chantier est concurrencé par les moissons. Dès 1467, le chantier bat son plein, fin 1468 les ardoises de la couverture sont achetées et en 1469 les intérieurs sont aménagés. Ensuite débutent les travaux de l'enceinte reliant l'hôtel, la chapelle Sainte-Marthe et l'église de Vasles, dont les comptes s'étalent jusqu'en 1471. La construction dure un peu moins de cinq années, durée relativement courte. Ceci est justifié par le proche souvenir de la Guerre de Cent Ans. Hors de la période étudiée, en 1474, cette chapelle est déplacée pour être reconstruite à l'identique dans le cimetière, ceci afin d'assurer une défense plus efficace de l'hôtel de Vasles<sup>12</sup>).

L'autorisation royale nous apprend que l'hôtel projeté sera à "*fortiffier et emparer de murs, tours, portaulx, foussez, paliz, pont levez, garites, barbes canes et autres fortiffications et emparements, tels que bon leur semblera*"<sup>13</sup>). Les habitants de la seigneurie sont aussi tenus d'y faire le guet comme cela se faisait auparavant. A la lecture du compte nous découvrons effectivement que l'hôtel construit est une véritable forteresse.

Dès 1467, l'aumônerie, où demeuraient auparavant certains manoeuvres ou artisans<sup>14</sup>), est abattue pour faire place "*à la grand maison*"<sup>15</sup>). Ces indications sur l'hébergement des ouvriers sont assez rares. À Vasles, ils sont donc logés soit dans des bâtiments dépendant de l'abbaye, soit chez des particuliers. Dans ce dernier cas l'abbaye les aide parfois à payer leur loyer.

---

<sup>9</sup> Il faut cependant signaler, le travail de L. Magne, *Le palais de justice de Poitiers. Etude sur l'art français au XIVe et XVe siècles*, Paris, 1904.

<sup>10</sup> Pour les aspects archéologiques de ce type de bâtiment, on se rapportera aux actes de la table ronde de Pont-à-Mousson . Bur 1986.

<sup>11</sup> Sauf indication contraire toutes les dates sont en nouveau style.

<sup>12</sup> Transaction entre l'abbesse de Sainte-Croix et le pronotaire de Sainte-Radegonde de Vasles du 29/04/1474 (ADV, 2H1/46 18).

<sup>13</sup> L'original est conservé dans le fonds de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers ADV, 2H1/45. Ce document, transcrit par Dom Fonteneau dans son tome V, est aussi publié dans : *Documents inédits sur le département des Deux-Sèvres*, Mémoires de la société de statistiques, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres, t. XIV, 2e série, 1874-5, p. 271-3.

<sup>14</sup> Location en 1467 d'une petite chambre à Jean Yvet, menuisier, ADV, 2H1/45, 1465-1474.

<sup>15</sup> ADV, 2H1/45, 1465-1474.

L'hôtel se compose d'un corps de bâtiment à étages, détruit au début de ce siècle. Au rez-de-chaussée se trouvent une grande salle avec cheminée et du verre aux fenêtres qui fait office de cuisine et une petite salle ou "*celiez*". Les cloisons y sont de pierre alors qu'elles sont à pans de bois aux étages. Il semble que ce niveau possède aussi "*retrait et despence*" (latrines et pièce de rangement). Le premier étage est formé de deux salles cloisonnées de la même manière. Le tout est surmonté d'un grenier dont les murs sont blanchis et dotés de quatre fenêtres et pour finir un "*galatas*", logement aménagé sous un comble, doté de deux lucarnes. Le corps principal, couvert d'ardoises et d'une girouette, est flanqué d'une tour carrée. Celle-ci, de dimensions suffisantes, permet l'installation d'une chambre avec cheminée et verre aux fenêtres et d'un escalier à vis en pierre de taille. Un autre "*galatas*" où s'ouvrent deux fenêtres couvre la vis.

Autour du logis se trouvent l'église paroissiale dédiée à Sainte-Radegonde et la chapelle Sainte-Marthe. Les aménagements défensifs englobent et s'appuient à la fois sur ces deux édifices religieux. Cette enceinte fortifiée construite en moellons est formée d'une tour à boulevard (galerie) en bois dotée de cheminées et d'un pont-levis surplombant un fossé, ce dernier massif défensif est lui-même flanqué de deux tours avec archères (cf. ill. 1).

Fig. 1 : L'hôtel des abbesses de Sainte-Croix de Poitiers avant sa destruction à la fin du XIXe siècle (cliché Prys.).



À l'intérieur de la forteresse sont aménagés quelques communs : une étable avec "*retrait*", un petit logis et une lavanderie tous deux de bois, un fenil et un colombier<sup>(16)</sup>. Une impression de qualité se dégage de ce manoir fortifié qui associe commodité et sécurité. Même au XVe siècle, les maisons fortes ne possèdent pas toujours une couverture d'ardoise, un escalier à vis en pierre de taille et du verre aux fenêtres. Il s'agit donc à la fois d'assurer un couvert confortable aux procureurs de

16 Favreau et al. 1986-1987 : 150-151.

l'abbaye pour leurs visites et de rendre plus sûre la vie du receveur dans sa collecte des cens et rentes. Ce dernier fait seulement office de trésorier du chantier, ce qui nous amène à étudier le reste du personnel qui dirige l'édification.

## 2- L'administration et le financement du chantier

Nous ne savons rien des architectes du chantier, seuls les procureurs de l'abbaye prennent part aux décisions et en suivent les principales étapes. Il s'agit de Jean de Fougères, neveu de l'abbesse, et de monseigneur de Chizé, tous deux procureurs de l'abbaye, présents tant pour les procès avec les seigneurs voisins que pour choisir l'emplacement de la maison, les bois de charpente et les pierres de Curzay qui serviront à faire les corbeaux, ou ordonner la construction du portail et de l'enceinte<sup>(17)</sup>. Ils en apparaissent comme les responsables administratifs, financiers et parfois même techniques. Souvent ce sont eux qui ordonnent au receveur de faire les paiements des fournitures ou des salaires. Sans avoir été nommés par nos sources ni maîtres des oeuvres, ni payeurs des oeuvres peut-être à cause de la faible importance du chantier, les deux procureurs en exercent néanmoins les fonctions.

Jean Cacaud, le receveur de la seigneurie, n'est là que pour assurer une continuelle présence, payer les dépenses quotidiennes de la seigneurie et les ouvriers sur ordre de Jean de Fougères ou de monseigneur de Chizé. Son rôle de trésorier des oeuvres ne le fait pas participer aux décisions concernant l'évolution des travaux comme cela est connu sur d'autres chantiers. Sa responsabilité l'oblige malgré tout à avancer les fonds quand le solde annuel est déficitaire. Le cahier de l'année suivante, en 1473 par exemple, mentionne au chapitre des dépenses qu'il est dû 74 l. 4 s. 1 d. t. au receveur pour clore le compte de l'an 1472, et donc le rembourser. Il se paye lui-même sur les revenus de la seigneurie, ses gages connaissent d'ailleurs durant la période une spectaculaire augmentation de 6 à 25 l. t..

Le chantier est autofinancé, en aucun cas l'abbaye ne ponctionnera les recettes provenant d'autres seigneuries pour alimenter la construction de l'hôtel. L'adaptation des finances aux dépenses exceptionnelles occasionnées par le chantier est particulièrement remarquable. Il faut avant tout préciser la bonne tenue des cahiers malgré quelques erreurs de calcul. Les chiffres ne doivent pas être considérés en valeur absolue mais donnent simplement un ordre de grandeur qu'il nous incombe d'explorer sur la continuité (dans la mesure où les documents le permettent).

\*

Les chiffres des recettes extraits directement des cahiers de comptes (cf. tableau 1) illustrent la variété des ressources de la seigneurie. Le volume des cens, intégré dans la catégorie des recettes immuables, est relativement stable et représente de 5 à 18% du total des deniers reçus, mais leur part a tendance à diminuer, évolution classique des revenus des seigneuries rurales au XVe s. Il est intéressant de constater l'évolution opposée des deux principaux postes budgétaires : baisse des fermes, croissance des ventes. Ces dernières concernent essentiellement les céréales et quelques bêtes (moutons), production du domaine. Jusqu'en 1469, celles de blé sont peu conséquentes voire nulles. A cette période, elles connaissent une augmentation importante (plus de 110 l. t.) représentant alors 71% des recettes annuelles (cf. graphique 1). A l'inverse, la

---

17 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 01/04/1466 ; 13/09/1470 ; 10/03/1470.

part des fermes dans le budget chute de 21,5% à 9,2%, soit de 128 à 15 l. t. Ces deux postes, les plus importants, représentent de 50 à 95% des recettes, pourcentages logiques pour la période. L'année 1468 est un peu faussée par l'introduction dans la partie des recettes du solde positif de 1467, lié au fait que le receveur comptabilise le coût réel du chantier dans ces comptes de dépenses, seulement à partir de 1468<sup>18</sup>. L'importance des bénéfices de 1467 coïncide à la fois avec le début du chantier, et avec l'absence notable d'envoi de numéraire à la maison-mère. Les autres postes de recettes sont beaucoup plus négligeables (les cens), voire nuls ce qui est le cas du montant des amendes perçues durant les assises.

---

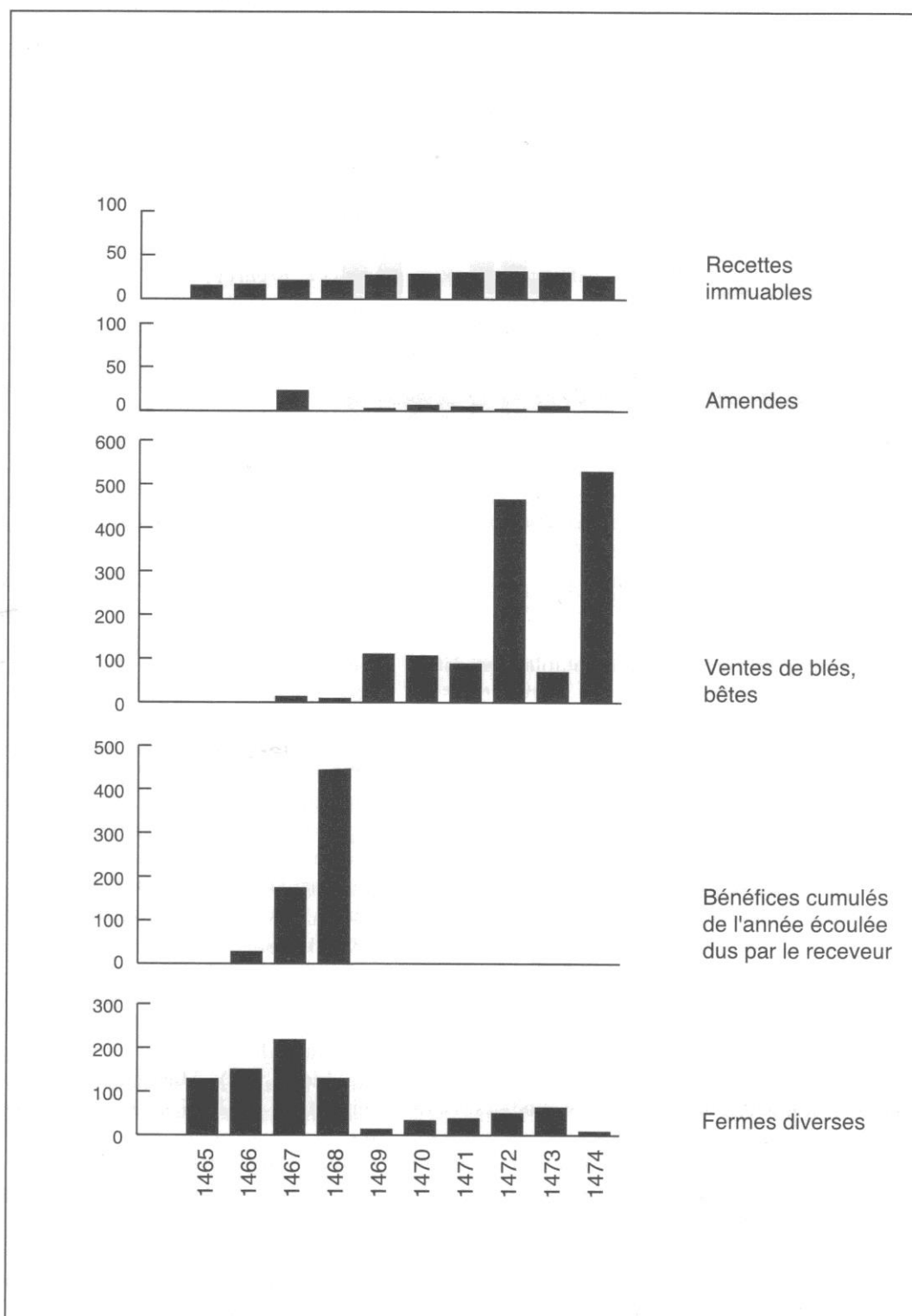
<sup>18</sup> Seul le graphique N° 1, reprend les chiffres de recette de J. Cacaud sans les minorer du coût du chantier. Les autres graphiques et tableaux exposeront des valeurs corrigées.



TABLEAU N°1 : RECETTES CORRIGÉES DE LA SEIGNEURIE DE VASLES DE 1465 À 1474 (EN LIVRES TOURNOIS).

	1465	1466	1467	1468	1469	1470	1471	1472	1473	1474
Recettes immuables	15 l. 13 s. 4 d.	16 l. 17 s. 5 d.	21 l. 8 s. 3 d.	21 l. 8 s. 3 d.	27 l. 14 s. 10 d.	28 l. 17 s. 2 d.	30 l. 11 s. 6 d.	31 l. 18 s. 4 d.	30 l. 14 s.	26 l. 15 s. 4 d.
Solde positif de l'année précédente	0	28 l. 1 s. 3 d.	125 l. 4 s. 2 d.	112 l. 15 s. 2 d.	0	0	0	0	0	0
Recettes muables dont :	130 l. 12 s. 8 d.	152 l. 2 s. 11 d.	253 l. 4 s. 3 d.	141 l. 9 s. 2 d.	128 l. 4 s. 5 d.	147 l. 6 s. 3 d.	132 l. 6 s. 7 d.	518 l. 6 s. 11 d.	140 l. 15 s. 2 d.	539 l. 5 s. 7 d.
Amendes	0	0	23 l. 4 s. 3 d.	0	2 l. 15 s.	6 l. 16 s. 1 d.	4 l. 18 s. 1 d.	2 l. 4 s. 4 d.	5 l. 14 s. 6 d.	5 s.
Ventes de biens	1 l. 4 s. 7 d.	17 s. 11 d.	13 l. 8 s. 4 d.	12 l. 14 s. 2 d.	110 l. 9 s. 9 d.	107 l. 1 d.	88 l. 19 s. 9 d.	465 l. 7 s. 1 d.	69 l. 17 s. 6 d.	529 l. 6 s. 10 d.
Fermes	129 l. 8 s. 1 d.	151 l. 5 s.	216 l. 11 s. 8 d.	128 l. 15 s.	15 l.	33 l. 10 s. 1 d.	38 l. 8 s. 10 d.	48 l. 7 s. 6 d.	65 l. 3 s. 2 d.	9 l. 13 s. 9 d.
Total recettes diverses	146 l. 6 s.	197 l. 1 s. 7 d.	399 l. 16 s. 8 d.	275 l. 12 s. 7 d.	155 l. 19 s. 4 d.	176 l. 3 s. 5 d.	162 l. 18 s. 1 d.	550 l. 5 s. 3 d.	171 l. 8 s. 2 d.	566 l. 11 d.

Nota : en 1465, 6 l. 8 s. de cens immuables n'ont pas été reçus.  
les amendes de 1467 incluent un rôles d'assises de 1465.



Graphique 1 : Postes de recettes non corrigés de la seigneurie de Vasles en livres tournois.

Une prise de conscience du coût du chantier semble visible à travers l'étude des recettes de la seigneurie. Ainsi l'on assiste d'abord à la réduction de la part des revenus de la seigneurie prélevés par l'abbaye poitevine, puis à la modification substantielle du mode d'administration de cette terre. De 1466 à 1471, pendant la durée du chantier,

l'abbaye Sainte-Croix n'effectue quasiment pas de prélèvements sur les bénéfices des seigneuries de Vasles et Saint-Philibert. Ils sont même nuls durant trois années, illustrant ainsi l'effort financier consenti par les abbesses. Dans cette optique, la baisse de la part des fermes en faveur d'une gestion plus proche, un faire-valoir-direct, montre le besoin de retirer le maximum de cette seigneurie dans l'optique d'un autofinancement. En cette période de reconstruction, cette remarquable adaptation illustre la volonté des abbesses de terminer rapidement le chantier dans les meilleures conditions financières possibles. Le retour à une gestion par affermage reviendra avec le début du siècle suivant<sup>(19)</sup>. Il s'agit là d'un mouvement qui concerne toutes les possessions de l'abbaye<sup>(20)</sup>. La période de paix du début du XVI<sup>e</sup> siècle et la complète réfection du temporel de l'abbaye permettra un retour à ce système de gestion moins économique mais moins lourd à gérer. Les profits sont perçus facilement mais l'honnêteté du fermier dans la gestion du domaine laisse parfois à désirer.

Sans forcément connaître le montant futur de la construction de leur hôtel, les abbesses et leurs procureurs ont été en mesure d'adapter le budget de la seigneurie afin d'éviter les déficits. Ceux-ci n'apparaîtront qu'en 1471 avec la reprise des envois en argent à Poitiers. Les quelques 920 l. t. que coûte l'hôtel sont financées sans problème par la seigneurie. Il est difficile de connaître exactement les revenus de l'abbaye étant donnée l'absence de comptes généraux. On sait néanmoins qu'ils étaient inférieurs à 1000 l. en 1377, et évalués de 6 à 7000 l. t. en 1509<sup>(21)</sup>, ce qui dans un cas comme dans l'autre permet une dépense de 920 l. t. sur quatre ou cinq ans. Il en ressort l'impression d'une prévision budgétaire qui permet aux religieuses de ne pas connaître de déficit marqué dans la comptabilité de leur seigneurie.

Étudiée par année et comparée avec les recettes, la part du budget du chantier est considérable en 1467, 1468 et 1471, plus de 70% chacune de ces trois années (cf. graphique n°2). Mais cela correspond, en 1467 et 1468 pour la seigneurie à deux années de recettes exceptionnelles auxquelles viennent s'ajouter plusieurs soldes précédents largement excédentaires. Plus tard, cette part est toujours supérieure à 50%. Les dépenses courantes sont plus importantes de 1469 à 1471 pour des raisons parfois peu évidentes (sauf en 1469 où l'augmentation significative des dépenses courantes est liée à un long séjour de l'abbesse à Vasles qui déroge ainsi à la règle de clôture<sup>(22)</sup>).

Les dépenses se répartissent de manière assez inégale. C'est en 1467 et en 1468 qu'elles sont les plus importantes. Cela correspond aux travaux de maçonnerie et de couverture de l'hôtel. Les aménagements intérieurs sont en 1469 bien moins conséquents, et c'est à partir de 1470 et surtout de 1471 que les dépenses redeviennent amples avec l'achat des matériaux liés à la construction de l'enceinte.

---

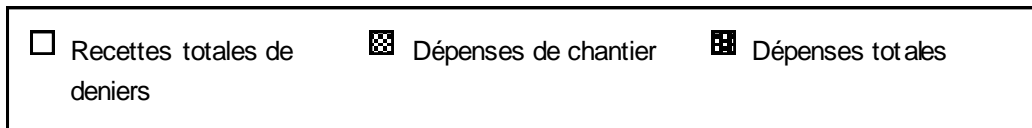
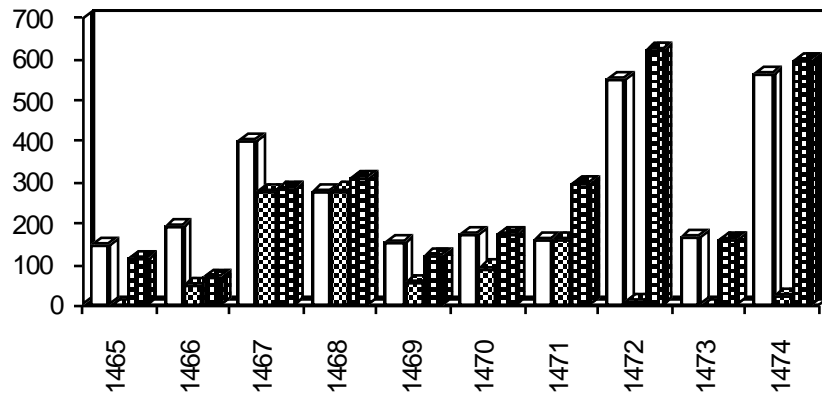
<sup>19</sup> ADV, 2H1/47 : ferme de Saint-Philibert en 1514.

<sup>20</sup> Favreau et al. 1986-1987 : 243-244.

<sup>21</sup> Favreau et al. 1986-1987 : 147-153.

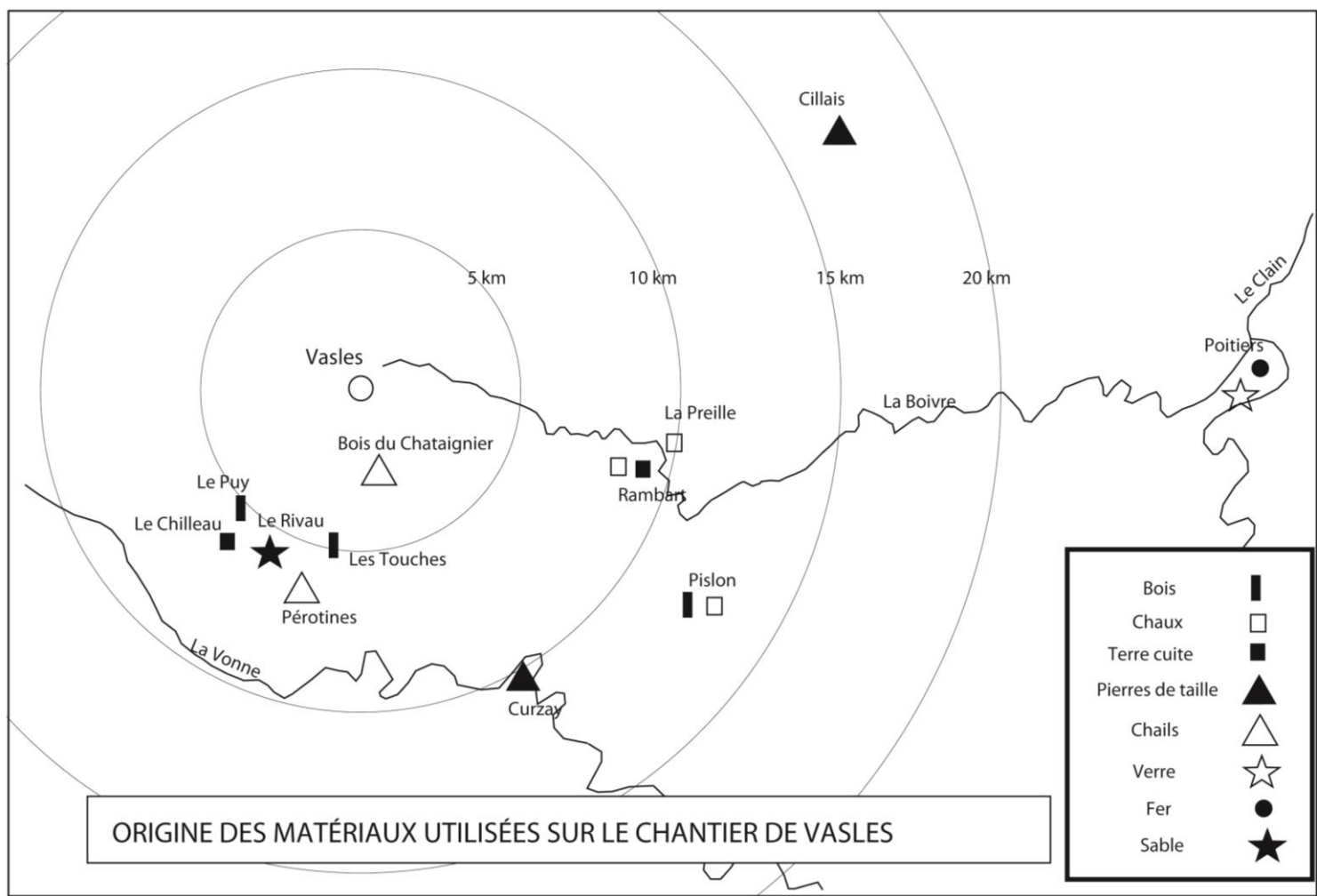
<sup>22</sup> Ne connaissant pas la raison exacte de cette visite, nous l'avons fait figurer dans les dépenses courantes bien qu'elle puisse être liée au chantier.

**GRAPHIQUE N° 2 : BUDGET CORRIGÉ DE LA  
SEIGNEURIE DE 1465 A 1474 (EN LIVRES  
TOURNOIS)**

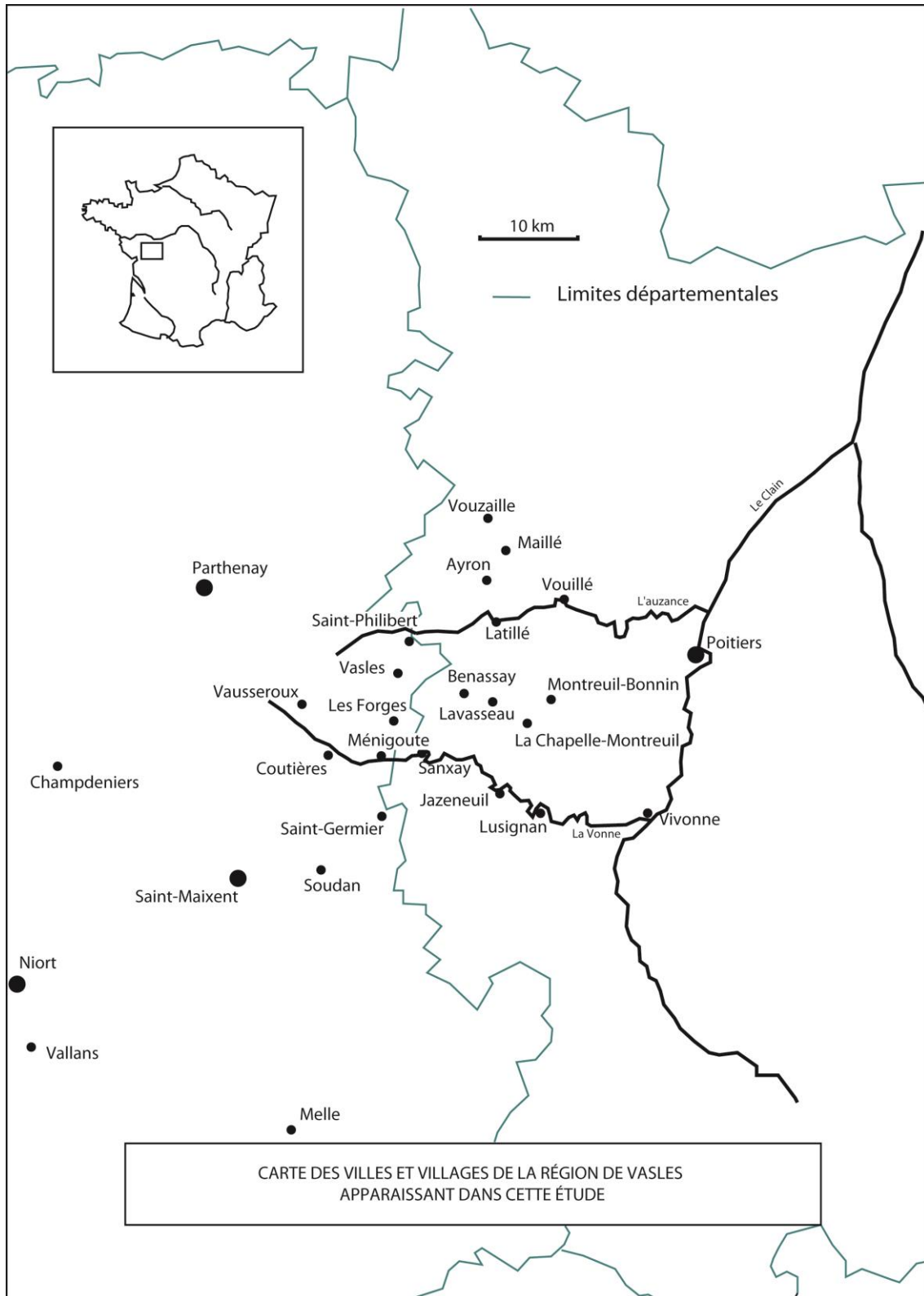


3- Les matériaux : la diversité des origines

Jean Cacaud a mentionné fréquemment le volume, la nature et l'origine des matériaux que nous nous proposons de commenter.



Carte 2



Carte 3

### 3-1- La pierre

La construction de l'hôtel de Vasles et de son enceinte font appel à plusieurs carrières différentes. On trouve tout d'abord des "*grisons*" ou granit, de la pierre de taille

venant de Cillais<sup>(23)</sup> et de Curzay, des pierre courantes qui sont soit des "*chailz*" vulgaires moellons de silex, soit les "*pierres*" toutes simples venant d'une carrière dite "*la Jovenetière*". Il y a donc trois sortes de pierres de construction.

La carrière de la "*Jovenetière*", fournit à la fois des pierres pour le corps de l'hôtel, pour la façon des cheminées et l'édification de l'enceinte. Elle est achetée aux "*pierrours*" du lieu que sont les membres d'une même famille, les Challentons. Il en est amené six cent trente-trois charretées à quatre boeufs valant 6 d. t. (il existe une qualité supérieure de pierre pour les cheminées valant 12 d. t.) et cinquante à cheval valant elles 13 d. t. Le total des achats, 20 l. 19 s. 10 d. t., est plus important que les achats d'autres pierres. Malheureusement le lieu d'extraction n'est pas localisé et nous ignorons la nature et les qualités physiques de ce matériaux.

Les "*chailz*" sont utilisées pour l'enceinte et ne reviennent au receveur que 3 d. t. la "*chariottée*", soit deux à quatre fois moins que la précédente. Son utilisation semble limitée au blocage des murs. Originaire de la seigneurie de Vasles et amassée essentiellement par des tenanciers dans des champs autour du village, elle ne coûte que le salaire des manoeuvres qui l'extraient. Il en vient soixante-neuf charrettes à boeufs et vingt-cinq à cheval. Il est à noter que la charrette à cheval transporte pour 6 d. t. de pierres, soit le double du chargement de celle à quatre boeufs. Il ne s'agit pas ici du transport, qui revient généralement plus cher avec un cheval, à cause de son investissement et du coût de son entretien, mais uniquement de l'achat du matériaux. Pour ces dernières et pour les pierres de la "*Jovenetière*", le volume véhiculé en charrette à boeuf est donc moins important que celui de son équivalente à cheval, ce qui est étonnant lorsque l'on connaît la force respective de chacun des deux animaux.

Il n'en est pas de même pour les granits vendus par Guillaume Morigeon, qui sont utilisés pour la façon de la vis et des foyers des cheminées<sup>(24)</sup>. Ils sont achetés par quartiers (valant environ 10 d. t.) ou à l'unité<sup>(25)</sup>. Ces granits qui se trouvent entre autres dans les lits des rivières étaient encore exploités au début du XXe siècle pour la construction des ponts et appréciés pour leur résistance.

Nous trouvons aussi sur le chantier des pierres de taille vendues au quartier<sup>(26)</sup>. Elles sont livrées sous forme de "*basseilletz*" ; il s'agit en poitevin des seuils de porte, confirmant ses bonnes qualités techniques<sup>(27)</sup>. Les carrières de Jean Mymault, pierrier de Curzay et de Cillais à Vouillé sont sollicitées pour le chantier. Ces dernières semblent être choisies par Colas de Saint-Louant, l'un des maîtres-maçons, pour les fenêtres et les pignons. Cette pierre coûte environ 10 d. t. le quartier, soit autant que le granit et que celle de Curzay que Monseigneur de Chizé choisit pour les voûtes et les corbeaux. Toutes les pierres nobles sont recherchées pour les parties importantes du bâtiment, les moellons suffisent pour le reste.

Les pierres, dite de taille, sont achetées au quartier, unité de compte peut-être de volume dont la valeur est inconnue. Néanmoins nous savons qu'une charrette en transporte environ cinq et demi. Ainsi les "*grisons*" et la pierre de Curzay reviennent entre 2 s. 7 d. t. et 4 s. 4 d. t. la charretée, soit entre trois et cinq fois plus cher que les moellons des murs. Le prix de ces appareils reste dans la norme puisque le quartier livré

---

23 Hameau de la paroisse de Vouillé.

24 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 01/04/1466 ; 12/11/1466 ; 16/10/1468.

25 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 12/06/1469. Les grandes pierres achetées à l'unité sont parfois transposées en monnaie de compte. Pour la pierre il s'agit du quartier, contenant trois grandes pierres (BMP, casier 32, J1326, 1483).

26 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 16/07/1467.

27 Favre 1867.

de pierre de Chardonchamp, principale carrière de pierre de taille de la ville de Poitiers, coûte entre 14 et 16 d. t. à la fin du XVe siècle<sup>(28)</sup>.

L'hôtel nous apparaît comme assez rustique, la pierre de qualité est réservée aux pièces maîtresses, ce qui confirme la thèse de P. Durand sur les châteaux du Montmorillonais eux-aussi essentiellement bâtis en petit appareil irrégulier<sup>(29)</sup>. L'absence de parties sculptées confirme le caractère discret de cet édifice.

### 3-2- Le mortier

Le mortier utilisé à Vasles, mélange de chaux, de sable et d'eau, est utilisé comme liant et pour les enduits. La chaux est fournie essentiellement par deux ateliers proches l'un de l'autre, celui de Rambart de Mathelin Dupuy à Lavausseau, et celui de la Preille d'un certain Meignen, à Montreuil-Bonnin. Pour être complet il faut ajouter un tonneau provenant de Pislon dans la paroisse de la Chapelle-Montreuil. Les livraisons, qui se montent à 165,5 tonneaux et quelques boisseaux, couvrent toute la durée du chantier au prix relativement stable de 8 s. 4 d. t. le tonneau. Il est délicat de comparer le prix de la chaux entre différents chantiers étant donnée la diversité des unités employées (sommés, charges, charrettes, pipes, boisseaux). La complexité d'une étude sur les mesures de la chaux dépasse largement le cadre de cet article, aussi convient-il de s'en tenir à la seule mention des différentes unités. À Niort seulement, la chaux en provenance d'Argentières est livrée en tonneaux pour un prix largement supérieur de 17 s. 6 d. t., prix proche de ceux trouvés à la fin du XIVe siècle à Poitiers et Lusignan<sup>(30)</sup>. Il semble y avoir un écart entre les prix appliqués sur le marché urbain et ceux destinés à des chantiers ruraux. La chaux est livrée vive sur le chantier, cela apparaît clairement au travers des nombreux articles concernant le salaire des manoeuvres qui la préparent. Elle conserve ainsi ses qualités, n'étant tuée par adjonction d'eau qu'au moment de son utilisation.

Durant les années 1466-1468, le sable est apporté par les habitants du Rivau dans la paroisse de Vasles. Les salaires sont payés à ceux qui *"tirent et charroient"* le sable, à la journée (10 à 12 d. t.) ou à la charrette (2 s. 6 d. t.)<sup>(31)</sup>. Il n'y a pas de paiement de la matière elle-même. Les lieux d'extraction sont dans la seigneurie de Vasles et les droits d'usage accordés par l'abbaye montrent que les produits du sous-sol, comme la terre à faire poterie ou tuile, est soumis à une redevance<sup>(32)</sup>. Pour le sable les choses sont plus incertaines car les mentions de droit d'extraction sont inconnues. A partir de 1470, seules des traces de journées à extraire du sable sont mentionnées, sans transport. La présence de dépenses pour l'entretien des chariots et le ferrage des chevaux laisse penser que le transport est assuré gratuitement par le charretier ou un autre homme de l'abbaye.

Enfin sur le chantier de Vasles, l'eau apparaît pour son transport, ce dernier étant du ressort des manoeuvres ou confié à des charretiers .

### 3-3- La terre cuite et les ardoises

La terre cuite est surtout utilisée pour les aménagements intérieurs de l'hôtel.

---

28 BMP, casier 32, J1326 ; casier 35, K9, 1492-93.

29 Durand 1986 I, : 272.

30 Argentières est actuellement un hameau de la commune de Prailles dans les Deux-Sèvres. Doinel 1873-1874 : 329 ; Pour Poitiers, AN, KK/256, fol. 1 ; Pour Lusignan, BN, ms fr 20686, fol. 46.

31 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 31/10/1471 ; 27/10/1466.

32 Champagne 1993 : 54-55 ; Chapelot 1987 : 167-171.



La brique tout d'abord apparaît dans la confection des foyers de cheminée et des murs à pans de bois. Son tarif est identique quel que soit l'atelier qui la fournit, 1 l. t. par millier. Deux centres de production se partagent ce marché, celui déjà cité pour la chaux de Rambart (12 500 briques), et celui du Chilleau dans la paroisse de Vasles (huit cents briques). Mathelin Dupuy, aussi appelé le "*cholleur de Rambart*" (fabriquant de chaux) associe donc deux productions, celle de la chaux et de la terre cuite architecturale (puisqu'il fournit aussi quatre-vingt-quatorze grands carreaux de pavage)<sup>(33)</sup>. L'appellation de "*cholleur*" ne semble pas traduire de spécialisation puisqu'il y a double production, peut-être faut-il y entrevoir la traduction d'un circuit commercial, la terre cuite venant habituellement d'un autre centre. La production conjointe de tuiles et de chaux, fait connu dans d'autres ateliers en Poitou<sup>(34)</sup> comme ailleurs en France, est permise par la possibilité de disposer ensemble tuiles et chaux pour une même cuisson. Cela peut répondre à la fois à la demande d'un marché obligeant une diversification et au paiement d'une redevance mixte pour l'extraction de la matière première (terres cuites et chaux). Il est surprenant, à égale distance, que le receveur ait préféré l'atelier de Rambart plutôt que celui du Chilleau dont les artisans sont pourtant les censitaires de la seigneurie. Dans ce dernier, la production de chaux est attestée de manière indéniable uniquement au cours du XVIIe siècle, ce qui explique peut-être le recours à d'autres ateliers, il n'a peut-être pas non plus la capacité de fournir à lui seul le chantier de Vasles.

La couverture de l'hôtel de Vasles utilise très peu la tuile. Celle-ci est réservée aux bâtiments secondaires, "*les retraitz*", et chronologiquement hors de notre propos, à la chapelle Sainte-Marthe. Il est bon de noter l'absence du chaume pour des parties secondaires, tout de même meilleur marché que la tuile. Elles proviennent toutes de l'atelier du Chilleau et sont fournies par les membres d'une même famille, les Bigot. L'activité de ces derniers remonte au moins à la fin du XIVe siècle (première mention écrite connue) et concerne à la fois la tuile et la poterie. À la fin du XVe siècle, leur travail est illustré par le registre de Jean Cacaud, qui répertorie, année après année, la redevance acquittée par les potiers (12 d. t.) et les tuiliers (5 s. t.) pour avoir le droit de tirer la terre à faire poterie dans le bois dit Bois-l'Abbesse. Le rapport de redevance de un à cinq illustre la meilleure rentabilité de la production de terres cuites architecturales. Les cours varient suivant les types, le cent de tuiles creuses non livré revient à moins de 2 s. t. et celui de tuiles plates, aussi non livré à 3 s. t.<sup>(35)</sup>. Ces valeurs sont encore inférieures à celles relevées sur les chantiers urbains, de 4 à 7 s. 6 d. t. entre 1384 et 1448 à Poitiers et Parthenay<sup>(36)</sup>. Ces considérations monétaires sont faites pour des produits équivalents sans le transport qui est en sus.

Le corps principal est doté d'une couverture d'ardoise, largement plus dispendieuse mais symboliquement plus forte. Ce type de couverture est peu courant en Poitou dans l'architecture traditionnelle hormis pour les édifices importants, centres de pouvoir et de décision, château de Mervent en 1435<sup>(37)</sup>, château royal de Lusignan en 1463<sup>(38)</sup>, château de Poitiers à la fin du XIVe siècle<sup>(39)</sup>, tours de l'enceinte de Niort en

33 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 09/10/1468.

34 C'est le cas au XVe siècle à l'Hôpital de Boussais (AN, R1/180 et 192), à Béruges (ADV, Reg. 22 sup., n° 11, p. 231) dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.

35 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 29/07/1473.

36 AN, KK/257, fol. 10, 1384 ; AN, R1/192, fol. 42, 1442 ; BMP, casier 31, J984, 1448.

37 Mervent actuellement en Vendée près de Fontenay-le-Comte, BN, ms fr 8819, fol. 53.

38 BN, ms fr 6737, fol. 38v°.

39 AN, KK/256.

1487<sup>(40)</sup> ou des couvertures d'édifices religieux même modestes comme le clocher de l'église paroissiale de Vallans en 1459<sup>(41)</sup>. Les ardoises sont originaires du Val-de-Loire<sup>(42)</sup>, nous savons seulement qu'il est nécessaire de s'en procurer 46 000, à 15 s. t. le millier, soit une dépense globale de 34 l. 4 s. 9 d. t.. Cela représente 7,36% de tous les achats de matériaux du chantier de Vasles, un poste de dépense non négligeable. Le prix payé par l'abbaye est remarquablement faible, comparativement aux exemples régionaux qui varient entre 40 et 60 s. t. le millier<sup>(43)</sup>. Il est très intéressant de noter que les ardoises de Mervent et de Vallans arrivent par mer, via La Rochelle, certaines de Bretagne. Il est possible que la différence de prix soit due au coût du transport, bien que nous ne sachions pas à Vasles s'il est inclus dans le prix final. Nous aurions là un exemple de transport par mer plus dispendieux qu'un autre par voie terrestre.

### 3-4- Le bois

Le registre de compte de Jean Cacaud fait mention de différents types de bois fournis sur le chantier de Vasles. Il est question de plançons, de lattes, de soliveaux, de chanlattes, de lambris, de membrures et de madriers. Suivant les cas, le bois est travaillé sur place ou livré prêt à l'emploi. Les seules essences citées sont le chêne et la châtaignier.

Les matériaux les plus couramment cités sont les plançons ou planches qui servent à la confection des planchers. Il en arrive, de 1466 à 1470, 143,5 brasses, pour un coût variant de 30 d. t. à 45 d. t. la brasse livrée<sup>(44)</sup>. Les différences de prix peuvent être imputées à la fois au transport inclus et à la diversité des sources d'approvisionnement. Certains ne coûtent que 18 d. t. la brasse, mais ne sont ni charroyés ni finis puisqu'ils sont dits "*à soyer*" (c'est à dire à scier). Cela prouve que des équipes travaillaient le bois sur place, ce qui est confirmé par les salaires des charpentiers pour façon de diverses pièces.

En ce qui concerne la charpente, vingt-deux chênes sont achetés durant l'année 1467. Ils viennent du Puy et des Touches, au sud de Vasles. Le pied de chêne revient à 3 s. t. et son utilisation est restreinte aux chevrons et arêtiers, donc essentiellement à la préparation des pièces de charpente qui sont mises en forme par Guillaume Gaborin dit Guichard, le charpentier qui a passé contrat pour la charpente. Il façonne aussi un grand soliveau pour la noue de l'hôtel<sup>(45)</sup>. Par contre les autres pièces de charpente, lattes, chanlattes (lattes soutenant les dernières ardoises), coyaux (pièce de bois qui soutient l'avancée de l'égout du toit dans un comble), madriers et membrures ainsi que toute la menuiserie sont livrés prêts à poser.

Les "*lattes carrées*" posent un double problème : leur fonction et leur origine. Les lattes servent normalement de support de fixation pour les ardoises, mais l'adjectif "carré" ne s'explique pas ici. A Sens, Denis Caillaud trouve des mentions de bois carré

---

40 Doinel 1873-1874, 271-3.

41 ADDS, J/2085 (département des Deux-Sèvres, canton de Frontenay).

42 Le marchand qui les livre est paroissien de Candes-Saint-Martin, près de Chinon, département d'Indre-et-Loire.

43 42 s. t. à Vallans en 1459, ADDS, J/2085 ; 50 s. t. à Niort en 1487, J. S. Doinel 1873-1874, 271-3 ; 63 s. 6 d. t. à Marans en 1435, BN, ms fr 8819, fol. 53.

44 La brasse est normalement une mesure de longueur proche de la toise. Concernant les planche, il faudrait peut-être comprendre des brasses au carré comme une unité de surface servant de norme de livraison pour des plançons de taille régulière.

45 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 13/08/1468.

pour désigner du bois à équarrir<sup>(46)</sup>, ce qui n'est pas le cas ici nous venons de le constater. Il pourrait s'agir d'une unité de compte à comprendre comme un carré d'une dimension connue, sous-entendant que les lattes aient toutes la même taille. Seconde question, les articles mentionnant ces 56 000 lattes ne concernent que les transports depuis un lieu unique et mal localisé, les Vendes de Pison (peut-être près de la Chapelle-Montreuil). Ce lieu ne semble pas appartenir à l'abbesse et, de toute manière, même si le bois est gratuit, il devrait exister une trace du paiement de la façon des lattes. Une lacune de notre compte est aussi envisageable, mais douteuse étant donnée la bonne tenue de celui-ci.

Le bois apparaît comme un matériau d'origine et de façon essentiellement locales. Son travail se fait chez les artisans locaux, sur le chantier ou sur le lieu d'abattage.

### 3-5- Les métaux

Trois métaux sont livrés sur le chantier, le fer sous forme de clous, de verges, de gonds, paumelles et autres ferrures de portes et de fenêtres, le plomb surtout pour la couverture et l'étain pour étamer ce dernier.

Le plomb utilisé sur le chantier, ainsi que l'étain, sont fournis par deux personnes, Laurent Vaudoux, un marchand de Sanxay qui approvisionne aussi la seigneurie et l'abbaye en sel, et Jacquet Chaintre, un censitaire de l'abbaye qui s'est aussi chargé de la livraison d'une partie du fer. Ces deux personnes agissent ici comme des intermédiaires et ils ne permettent donc pas de connaître la provenance du métal, comme cela est malheureusement souvent le cas. Les sommes engagées dans ce secteur sont considérables, deux mille cinquante-six livres de plomb à 7 d. t. la livre sont nécessaires, soit une dépense de presque 60 l. t., ce qui représente plus de 12% du total de tous les achats. Son prix correspond à ce qui se fait dans la région et ailleurs en France à la même époque. Il est utilisé pour la couverture et les gonds des portes et des fenêtres<sup>(47)</sup>.

Les achats de fer, ouvré ou non, représentent un peu plus de 38% des matériaux achetés, c'est l'un des premiers postes de dépense du chantier, plus important même que la pierre. Il s'agit de grilles, de ferrures de portes et de fenêtres, de serrures... . L'origine du métal est inconnue puisqu'il arrive façonné, mais il est possible d'étudier la part de travail effectué sur la seigneurie et celle réalisée à Poitiers. Le premier fournisseur du chantier est Mathelin Pinet, qualifié de "*maréchal*", originaire des environs de la seigneurie ou de la seigneurie même. À lui seul, il fournit en valeur plus de 50% des dépenses en fer. Mais d'autres ferrures, clefs et serrures sont fournies par des artisans extérieurs, dont un seul est connu Jean Rogues, serrurier, que l'on suit au gré des contrats et des comptes existant pour la ville de Poitiers<sup>(48)</sup>. Il est donc fait appel à un ouvrier poitevin pour une commande importante, signe de confiance envers cet artisan qui par ailleurs retravaillera pour l'abbaye, alors qu'il existe un serrurier dans la paroisse voisine de Ménigoute. Après quelques calculs, on se rend compte que 30% des achats de fer prêt à l'emploi sont acquis à Poitiers, le reste venant des artisans de la seigneurie ou des paroisses avoisinantes.

---

46 Caillaud 1985 : 140.

47 Benoit 1985 : 339-355.

48 Il apparaît dans des travaux au château de Poitiers, BN, ms fr 26082, n° 6706, 1454. Il travaille pour l'abbaye en 1486 ; ADV, 2H1/98, 20/11/1486 ; 2H1/25, fol. 41 v°, 1487.

Il est intéressant de noter que les clous proviennent quasi exclusivement (97,62%) de la capitale régionale. Cet artisanat existait pourtant parmi les censitaires, mais dès 1467 on abandonne cette source d'approvisionnement : problème de qualité ? Impossibilité de pourvoir le chantier de toute la quantité de matériaux nécessaires ? Insuffisance du marché rural pour permettre à des cloutiers de vivre ? Il n'est pas encore possible d'y répondre.

### 3-6- le verre

Le verre est réservé aux fenêtres de l'hôtel. Le fournisseur est un peintre-verrier poitevin nommé Guillaume Debuc dont on sait par ailleurs, dès 1452; qu'il travaille à Poitiers au chantier de l'université<sup>(49)</sup> et au Palais de Poitiers<sup>(50)</sup>. A Vasles il fournit sept panneaux de verre sur lesquels nous manquons un peu de précision. Cette dépense d'apparat et de confort ne représente qu'un peu plus de trois livres, soit 0,48% de la somme des achats, somme relativement modeste pour une bâtisse seigneuriale. Malgré la présence d'une verrerie proche à "Courlac", il ne semble pas que Guillaume Debuc s'y soit approvisionné.

Il est possible d'effectuer une étude chronologique des dépenses, mais c'est par postes que les résultats les plus intéressants sont obtenus.

### 4- Les postes de dépenses et les frais de transport

Les plus grosses dépenses sont liées à l'approvisionnement en matériaux lithiques, qui représentent 45,33% des sommes utilisées pour les matériaux. Nous trouvons ensuite la couverture 26,78%, avant le fer (non compris celui utilisé dans la couverture) avec 19,07% et le bois avec 8,33% (cf. tableau n° 2 et graphique 3). La globalité des achats et du transport de matériaux représente environ 51%. Les 49% restants représentent les salaires et diverses petites dépenses.

Au prix des matériaux déjà fort élevé, il faut ajouter, lorsqu'ils ne sont pas déjà compris dans le prix d'achat, les frais de transport qui en augmentent encore plus le coût global. Ils représentent ici 8,81% des dépenses pour une aire d'approvisionnement d'un peu plus d'une vingtaine de kilomètres, soit un pourcentage équivalent à celui de l'étude de Jean-Pierre Leguay sur la Bretagne (environ 7-8%)(<sup>51</sup>).

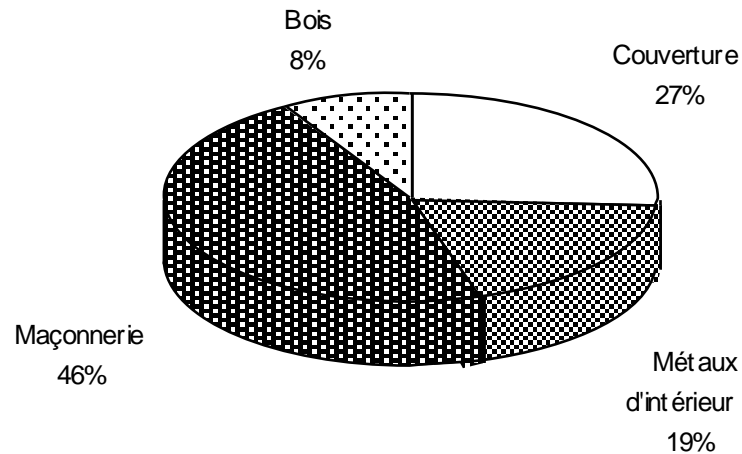
---

49 BMP, casier 32, J1225.

50 BN, ms fr 26081, n° 6540. Pour les autres chantiers de ce peintre-verrier voir la table de Crozet 1942.

51 Leguay 1985 : 32-42.

### GRAPHIQUE 3 : REPARTITION DES ACHATS ET TRANSPORTS DE MATÉRIAUX PAR SECTEURS



Au-delà de ces pourcentages se cache une grande diversité. Le transport est soit compris dans le prix des matériaux, soit à la charge de l'acheteur. L'abbaye est alors libre de choisir tel ou tel moyen d'acheminement pour ses matériaux, le compte illustrant la variété des choix opérés.

L'abbaye est propriétaire de quelques charrettes lui permettant de subvenir aux premiers de ses besoins. Son parc est complété en 1466, soit un mois après l'autorisation royale, par l'achat de deux "*charrues reulleresses pour transporter des pierres*" pour la somme de 8 s. 4 d., somme minime puisque la location d'une charrette coûte pour la même période 2 s. 6 d. t.<sup>(52)</sup>. Cette acquisition démontre la préférence du procureur pour une utilisation importante de ses véhicules et de ses hommes, ceci malgré les frais d'entretien que nécessite la possession de matériel roulant.

La trace des transports effectués par des charrettes de la seigneurie est fugace car elle ne laisse, par définition, pas d'empreinte dans un compte. On sait néanmoins que les chevrons fabriqués au Puy furent livrés à Vasles à la fois par un "*charroi à madame*" donc gratuit, l'autre loué pour la journée à Jean Liège

---

52 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 19/04/1466 et 10/09/1467.

TABLEAU N°2 :  
ACHATS DE MATÉRIAUX À VASLES DE 1466 À 1471

MATERIAUX	% <sub>1</sub>	% <sub>2</sub>	% <sub>2</sub>
Pierre de taille	3,22%		Maçonnerie 45,33%
Transport des pierres de taille	1,13%		
Transport des chails	2,26%		
Grisons	3,00%	Pierres	
Transport des grisons	0,59%	24,63%	
Transport de pierre indéterminé	0,29%		
Pierre de la Jovenetière	4,40%		
Transport des pierres de la Jovenetière	9,74%		
Transport de la chaux	2,22%		
Chaux	14,72%	Mortier	
Sable	0,22%	17,15%	
Transport des terres cuites	0,54%		
Briques	2,79%	Terre cuite	
Carreaux	0,21%	3,59%	
Tuiles	0,05%		
Ardoises	7,36%		
Plomb	12,90%		Métaux 38,43%
Etain	0,86%		
Clous	5,94%		
Fer	18,73%		Métaux d'intérieur 19,07%
Transport du bois	0,96%		Bois 8,33%
Bois (divers)	0,91%		
Planchons	3,61%		
Lattes	2,34%	Bois	
Pièces travaillées (madriers)	0,39%	8,33%	
Echaffaudages	0,11%		
Verre	0,48%	Divers	Divers 0,49%
Gemme	0,01%	0,49%	

<sub>1</sub> % des dépenses en matériaux, basé sur 471 l. 16 s. 7 d.

<sub>2</sub> % des dépenses par secteurs, basé sur la même somme.

pour 2 s. 6 d. t.. Il est difficile de les comparer avec les prix des autres charrois dans la mesure où l'on ignore le nombre d'allers et retours quotidiens. Mais l'intérêt est certain puisque l'utilisation conjointe du charretier de l'abbaye, Laurent Douin, habituellement en charge de ramener à Poitiers les fruits des terres de Sainte-Croix et de son matériel diminue considérablement les dépenses. Ainsi en 1470, le transport des pierres de l'enceinte partiellement convoyés par ce dernier ne coûte que 13 d. t. par charrette soit leur prix d'achat, les autres pierres confiées à des entrepreneurs privés voient leur prix

majoré de 20 d. t. par charrette pour le convoyage. Mais ce système a ses limites. La capacité de travail du charretier le borne à quarante-six des deux cent cinquante-cinq charretées achetées cette année-là<sup>(53)</sup>. Les seules dépenses de ce système sont les frais du conducteur, comme ces 18 d. t. pour la nourriture du ou des convoyeurs qui apportent deux mille tuiles du Chilleau à Vasles en 1474, et la nourriture des attelages qui convoient les pierres du portail et de l'enceinte, six boisseaux d'avoine par jour en 1470<sup>(54)</sup>. Les gages du charretier n'apparaissent effectivement pas ici, mais dans les comptes généraux de l'abbaye, à côté de ceux du reste du personnel<sup>(55)</sup>.

Une autre possibilité, qui n'a rien d'exceptionnel, consiste à faire payer les amendes des assises de la seigneurie par des journées de travail, des fournitures de matériel ou des charrois, ou les trois à la fois. Ainsi, un certain Moreau de Benassay fournit à Vasles sept "*brasses*" de plançons par lui faites, en paiement de 15 s. t. d'amende infligée pour du bois vert pris au bois du Châtaignier, de même, Michau Liège, fait cinq charrois de pierres pour payer l'amende de ses porcs pris dans un pré de l'abbesse<sup>(56)</sup>. De nouveau, cette attitude va dans le sens d'une adaptation de la gestion économique du domaine pour la réalisation du chantier.

La troisième solution reste la plus courante : elle consiste à faire appel à des transporteurs privés. C'est une chance, car nous avons là une mine de renseignements sur le transport, ses hommes et ses conditions. Les tarifs du transport des terres cuites architecturales, de la chaux, du sable et même de l'eau pour faire le mortier, des différents types de pierre et de quelques pièces de bois sont diversement présentes dans ce compte ce qui n'est pas toujours le cas. L'absence de voies d'eau navigables à Vasles et à proximité de la seigneurie, oblige à l'utilisation massive des livraisons par les chemins en charrettes, malgré le surcoût que cela entraîne.

Il ne semble pas y avoir de règle quant au choix des charretiers. Sont présents : soit les artisans qui livrent parfois eux-mêmes leur production tel les "*choleurs*" Meignen de la Preille et Mathelin Dupuy<sup>(57)</sup>; soit des habitants considérés ici comme des manoeuvres, les Ruaux pour du sable qu'ils ont extrait, Etienne Pellaud et son "*parsonnier*" Jean Coursault, censitaires de la seigneurie, pour des pierres qu'ils tirent d'un de leurs champs près de Vasles <sup>(58)</sup>. Le receveur fait aussi appel aux ressources humaines des paroisses voisines ; ainsi, pour les charrois des pierres de l'enceinte, dix-sept charretiers de Vasles, des Forges, de Benassay, de Vausseroux se partagent trois cent trente-neuf charrois. Il est intéressant de noter l'absence d'un grand entrepreneur capable de prendre à sa charge la totalité des charrois que demande le chantier. Ce genre d'activité n'est pas viable autour de Vasles, le chantier constituant en effet événement exceptionnel. Aussi voit-on un nombre important de charretiers effectuer quelques voyages, de cinq à quarante-neuf charrois de pierres pour la carrière de la "*Jovenetère*". L'origine de ces transporteurs correspond à l'étendue de la seigneurie de Vasles et de Saint-Philibert. Aussi, et malgré l'absence de textes, est-on tenté d'y voir une participation des habitants de la seigneurie. Ce qui serait normal pour une mise en défense du château de la seigneurie.

Certains participent régulièrement comme Guillot Bisleau, le "*mestour*" des Forges, qui transporte tour à tour de la chaux de Rambart, des lattes de Pison et du

---

53 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 13/05/1468 et 29/12/1470.

54 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 28/11/1471 et 02/09/1474.

55 Favreau et al. : 183-185. Les gages du charretier s'élèvent en 1486-7 à 12 l. t., ADV, 2H1/25, fol. 33 v°.

56 ADV, 2H1 45, 1465-1474, 29/12/1470.

57 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 16/07/1467.

58 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 21/06/1466 et 02/11/1466.

seigle pour la collecte des terrages autour de Vasles une fois le chantier fini<sup>(59)</sup>, Jean Texereau, le "*mestour*" du curé de Vasles qui charroie non seulement de la chaux, des lattes, mais encore des pipes d'eau et la pierre de la "*Jovenetière*"<sup>(60)</sup>. Ces paysans appartiennent à la partie de la population la plus aisée de la seigneurie, la possession du moyen de transport en est la preuve. Le chantier est pour eux une réelle opportunité pour rentabiliser leur train de labour et leur charrette. L'intérêt de notre compte est aussi de permettre une approche du prix de revient du transport.

La part du charroi par rapport à la valeur du chargement est très variable d'un cas à l'autre. La chaux, dont le prix au tonneau est parfaitement fixe à 8 s. 4 d. t. est un bon indicateur, elle vient en plus de deux ateliers équidistant du chantier. Le charroi coûte 3 s. 4 d. t., soit suivant le nombre de tonneaux conduits par charrette (de un à trois), de 20% à 42,8% de la valeur du chargement. Il est nécessaire, devant ces variations, de manier tous ces chiffres avec certaines précautions. Les terres cuites architecturales connaissent différentes situations suivant leur valeur. Ainsi le commerce des briques de Rambart représente-t-il 20% de la valeur du contenu, celui des tuiles, qui proviennent exclusivement du Chilleau, n'est que 11%, ces dernières étant moins pondéreuses et d'une plus grande valeur ajoutée.

Le prix de l'expédition varie bien sûr selon la distance, 2 s. 6 d. t. au Chilleau pour 7 km contre 3 s. 4 d. t. à Rambard pour 10 km. Le rapport des deux tarifs montre que la valeur du charroi est bien proportionnelle à la distance parcourue comme l'on pouvait s'y attendre, le prix au kilomètre étant d'environ 4 d. t, soit 16 ou 20 d pour la lieue la plus fréquemment cité dans la région. Ainsi le transport des pièces en chêne du village du Puy, à quelques centaines de mètres de celui du Chilleau revient-il lui aussi à 2 s. 6 d. t., soit 27% de la valeur du bois. Bien que conséquente, cette part reste largement inférieure à celle du charroyage des pierres, matériau pondéreux par excellence.

La pierre, si elle est de qualité, peut expliquer par sa valeur les dépenses du déplacement. En effet, les quartiers livrés de Curzay (à 11 ou 12 km), servant par exemple à fabriquer les corbeaux de cheminée, ne voient leur prix majoré "que" de 171% par le transport. Par contre, le transport pour des moellons ramassés çà et là dans les champs de la seigneurie, à 2 ou 3 km de Vasles, coûte trois fois plus cher que la pierre elle-même. Ces différences ne semblent rien avoir d'exceptionnel, tous les types de pierres utilisés dans la constructions connaissent des majorations allant de 60 à 300%. L'exemple le plus frappant est celui des moellons ou "*chails*", ramassés près de bourg de Vasles.

Pour être complet sur les moyens utilisés, il convient de rajouter les quelques mentions de mules, concernant essentiellement les pierres de "*Sillay*"<sup>(61)</sup>. Leur usage semble réservé à la plus éloignée des carrières (plus de 16 km) et pour un appareil de qualité. Malheureusement le laconisme de l'article ne permet guère d'étude sur ce moyen de transport. L'homme est aussi utilisé pour des petites distances ou sur le chantier lui-même pour apporter l'eau, les pierres et le mortier aux maçons par exemple, mais ceci concerne plus l'organisation du chantier que l'approvisionnement en matières premières.

\*

---

59 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 11/10/1467, 25/10/1467 et juillet 1472.

60 ADV, 2H1/45, 1465-1474, 01/11/1467, 20/12/1467 et 31/10/1471.

61 Moulin de Cillais, commune de Vouillé, arrondissement de Poitiers, département de la Vienne. ADV, 2H1/45, 1465-1474, 18/04/1471.



Les informations apportées par le compte de Jean Cacaud, permettent la réalisation d'un tableau des dépenses par postes. Nous ne devons pas oublier, même si notre intérêt s'est ici reporté sur l'approvisionnement en matériaux et sur un montage financier particulièrement intéressant, que les salaires représentent le premier poste de dépense, soit 44,63% du coût global du chantier. L'aspect humain de la construction, abordé parallèlement à l'étude de la population de la seigneurie fera l'objet d'une publication ultérieure. Les achats de matériaux sont quasiment aussi importants (42,43%), le reste est plus négligeable. Le tableau N°3 sera plus clair qu'un long discours.

**TABLEAU N°3 : Différents postes comptables  
du chantier de Vasles de 1466 à 1471**

	Achats de matériaux	Transports	Divers	Salaires	Repas	Total
Somme en livres tournois	393 l. 17 s. 7 d.	81 l. 2 s. 4 d.	12 l. 5 s. 8 d.	408 l. 1 s. 1 d.	24 l. 5 s. 11 d.	919 l. 12 s. 7 d.
% par rapport au total	42,83%	8,82%	1,34%	44,37%	2,64%	100%

Afin de pourvoir au mieux aux dépenses qui résultent du chantier, on assiste à une extension du faire-valoir direct dans la seigneurie et à d'importantes ventes, de blé essentiellement, sauf en 1471 et en 1473 à la suite de deux années conjoncturellement difficiles. Inversement les soldes positifs des années 1466 et 1467 permettent de commencer convenablement le chantier, avec quelques réserves en numéraire. L'abbaye Sainte-Croix de Poitiers n'en est pas à son premier chantier et l'expérience des hôtels de Maillé et d'Ayron a pu permettre de rôder la mise en place d'une gestion au plus juste. Les travaux, dont le montant moyen annuel est de 150 l. t., englobent plus de 80% des recettes en deniers de la seigneurie. L'effort est donc réel pour le budget de l'établissement poitevin qui se voit priver des bénéfices de son plus gros domaine. Malgré l'absence de comptes généraux, il faut supposer que les autres fiefs suffisent à faire vivre l'abbaye pendant la durée de la construction. À Vasles proprement dit, tous les moyens sont mis à la disposition de la construction, jusqu'aux amendes que l'on paye en fournitures.

Le transport représente à Vasles 8,81% des dépenses (chiffre minimum), soit une part notable du budget global. Cela s'explique par l'absence de voie navigable permettant un commerce, même partiel, par rivière, toujours avantageux pour des matières pondéreuses. De ce fait, il a été nécessaire de faire appel à de nombreux charretiers, parfois censitaires de l'abbaye, illustrant de quelle manière le chantier profite à une partie de la population.

L'achat des matériaux représente plus de 42% du budget et des économies sont réalisées par le faible emploi de la pierre de taille. Celle-ci originaire de carrières extérieures à la seigneurie est souvent remplacée par un petit appareil bien moins cher et exploitable localement.

Le choix et l'origine de tous les matériaux semblent rejoindre cette préoccupation. Ils sont à quelques exceptions près (ardoises, plomb, étain) d'origine locale. Les raisons sont bien sûr économiques, car la construction de l'hôtel grève assez lourdement les budgets de la seigneurie l'empêchant ainsi d'envoyer de l'argent à l'abbaye poitevine. Les exemples cités au cours de cet exposé montrent bien les différences de prix qui peuvent exister entre les marchés urbains et ruraux. Il est ainsi

seulement fait appel aux artisans de Poitiers, quand la technique fait défaut dans les alentours de la seigneurie. Il s'agit là d'hommes, de verriers en l'occurrence, qui ont déjà fait leurs preuves sur d'autres chantiers parfois plus prestigieux.

Au-delà d'une économie que l'on sent rationnelle, pour éviter d'inutiles dépenses, une certaine marque de luxe est apportée par l'usage des ardoises, des verres aux vitres et d'un escalier à vis. C'est sous cet aspect inchangé que l'hôtel de Vasles subsistera jusqu'au début du XXe siècle.

#### Sources manuscrites

##### **Archives départementales des Deux-Sèvres (ADDS)**

J/2085 : Compte du clocher de l'église de Vallans.

##### **Archives départementales de la Vienne (ADV)**

2H1/45, 1465-1474 (Cahier de compte de Jean Cacaud), 2H1/25, 2H1/46 18, 2H1/47, 2H1/98 : fonds de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers.

Reg. 22 sup. : registre de l'abbaye du Pin.

##### **Archives nationales (AN)**

KK/256, KK/257 : comptes de bâtiments de Jean de Berry.

R1/180 et 192 : pièces de l'apanage d'Artois sur Parthenay.

##### **Bibliothèque municipale de Poitiers (BMP)**

Archives de la ville de Poitiers :

Casier 31, J984

Casier 32, J1225, J1326

Casier 35, K9

##### **Bibliothèque nationale (BN)**

ms fr 6737 : comptes poitevins.

ms fr 8819 : comptes de Fontenay-le-Comte.

ms fr 26081, n° 6540, ms fr 26082, n° 6706 : pièces de la chambre des comptes.

ms fr 20686 : comptes de bâtiments de Jean de Berry.

#### Bibliographie

**BENOIT 1985** : BENOIT (P.). — Le plomb dans le bâtiment en France à la fin du Moyen-Âge : l'apport des comptes de construction et de réparation. *In* : *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen-Âge* / études réunies par O. Chapelot et P. Benoit, Paris : éditions de l'EHESS, 1985, p. 339-355.

**BENOIT, CHAPELOT 1985** : BENOIT (P.), CHAPELOT (O.), dir. — *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen-Âge*, Paris : EHESS, 1985, 370 p.

**BERNARDI 1995** : BERNARDI (PH.). — *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 1995, 501 p.

**BIGARD, GENOUD 1982** : BIGARD (M.), GENOUD (G.). — Le château de Vasles, *Bulletin de la Société scientifique des Deux-Sèvres*, XV, 2e s., 1982, p. 54-82.

**BUR 1984** : BUR (M.) dir. — *La maison forte au Moyen-Âge*, table ronde de Pont-à-Mousson, 1984. Paris : CNRS, 1986, 345 p.

**CAILLAUD 1985** : CAILLAUD (D.). — Les comptes de construction des Célestins de Sens, 1477-1482 - édition et commentaire. In : *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen-Âge* / études réunies par O. Chapelot et P. Benoit, Paris : éditions de l'EHESS, 1985, p. 117-156.

**CHAMPAGNE 1993** : CHAMPAGNE (A.). — Les ateliers céramiques médiévaux de Ménigoute (Deux-Sèvres). In : *Projet collectif de recherche sur la céramique médiévale en Poitou-Charentes*, Rapport d'activité 1993, Poitiers : Chapelot (J.) éditeur, 1993, p. 49-66.

**CHAPELOT 1987** : CHAPELOT (J.). — Aspects socio-économiques de la production, de la commercialisation et de l'utilisation de la céramique, introduction au thème 3. In : *La céramique (V-XIXe s.) fabrication, commercialisation, utilisation* : 1er congrès international d'archéologie médiévale, Paris, 1985. Caen : éd. Chapelot, Galinié, Pilet-Lemière, 1987, p. 168-178.

**CROZET 1942** : CROZET (R.). — Textes et documents relatifs à l'histoire des arts en Poitou (Moyen-Âge début de la Renaissance), *Archives Historiques du Poitou*, 1942, LIII, 285 p.

**CROZET 1955-1956** : CROZET (R.). — Nouveaux textes et documents relatifs à l'histoire des arts en Poitou (Moyen-Âge début de la Renaissance), *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1955-1956, III, 4e s., p. 581-586.

**DOINEL 1873-1874** : DOINEL (J. S.). Le compte de Geoffroy Faiffeu, receveur de la Ville de Niort en 1487-1488, *Mémoires de la société de statistique du département des Deux-Sèvres*, 2e s., XIII, 1873-74, p. 307-349.

**DUPUIS 1845** : DUPUIS (F.). — Un procès au XVe s. L'abbaye de Sainte-Croix et les Vernon, seigneurs de Montreuil-Bonnin, *Mémoire de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1845, XII, 1ère s., p. 257-288.

**DURAND 1986** : DURAND (Ph.). — *Les châteaux de la baronnie de Montmorillon aux XIVe et XVe siècles*, thèse dactylographiée sous la direction de R. Favreau, Poitiers, 1986, 2 tomes.

**FAVRE 1867** : FAVRE (L.). — *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, Niort : Robin et Favre, 1867, 356 p.

**FAVREAU 1977-1978** : FAVREAU (R.). — La ville de Poitiers à la fin du Moyen-Âge - Une capitale régionale, *Mémoire de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1977-1978, XIV-XV, 4ème s., 718 p.

**FAVREAU et al. 1986-1987** : FAVREAU (R.), LABANDE-MAILLEFERT (Y.), MARCADE (J.). — Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers, *Mémoire de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1986-1987, XIX, 4e s., 554 p.

**LARDIN 1991** : LARDIN (Ph.). — Travail et sociabilité sur un chantier du bâtiment. L'"ostel neuf" du cardinal d'Estouteville à Rouen (1461-1466), *Études normandes*, 1991, 2, p. 23-40.

**LEGUAY 1985** : LEGUAY (J. P.). — L'approvisionnement des chantiers de construction bretons en matériaux de construction aux XIVe et XVe siècle. *In : Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen-Âge / études réunies par O. Chapelot et P. Benoit*, Paris, 1985, p. 27-79.